Compagnie
D'ASSURANCE MUTUELLE
[illegible] MANUFACTURIERS
Fond, permanent par acte d'association $300,000
DIRECTEURS:
[illegible] C. S. Cotter,
[illegible] Geo. L. Van Bibber,
[illegible] Og. Szymanski,
[illegible] C. A. Bullies,
[illegible] Wm H. Pattison,
[illegible] Wm Christy,
[illegible] Charles Pride.
[illegible] M'LAUGHLIN, Président.
CUTHBERT BULLITT, Vice-président.
Jos. Nash, Actuary.
EDW. RAWLY, Solliciteur.
Wm CHRISTY, notaire.
JAMES JONES, M. D. } Médecins.
A. H. CENAS, M. D.

La Compagnie des Marchands et Planteurs, ayant un fond souscrit en espèces et billets parfaitement garantie et suffisant pour toutes les exigences, est prête à recevoir des demandes et à prendre des **assurances contre l'incendie, les risques de Mer et des fleuves** et sur la vie des blancs ou des esclaves, à son bureau, encoignure Sud-Est des rues Natchez et Camp.

Cette compagnie est établie sur le principe d'Assurance Mutuelle, de sorte que chaque assuré devient intéressé à son succès et participe aux profits réalisés, qui sont payables en espèces au lieu de coupons. 5 nov—1 an

AGENCE D'ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION,
74, rue Commune, vis-a-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.
CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie, les risques maritimes et des fleuves, au plus bas taux. Cette Compagnie a en sus des sécurités habituelles données par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres, lequel avec d'autres valeurs s'élève à environ $300,000. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires et les assurés.
Références à la Nouvelle-Orléans:
Macnnel White & Co, J. Corning & Co,
Leverich & Co, Geo. Foster & C.,
Martin & Stockwell, Paradise, Lawrason & Co,
Bell & Stanton, R. C. Cammack,
W. H. Dudley, Aaron Cohen,
Samuel Bell, caissier Bernard Patton,
de la Banque du Canal.
JAMES H. SUYDAM, Agent.
11 nov—2m

DECOMBE & Cie.,
Fabrique d'eau de Seltz, Sedlitz, Vichy, Limonades Gazeuses, Salsepareille, etc. etc.
Rue St-Ferdinand, No 30.
L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses saturées d'un gaz très pur sont ce qu'il y a de plus salutaire pour la santé et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leur repas de l'eau de Seltz et dans les réunions des boissons gazeuses aromatisées. Aussi serait-on certainement au dessous de la réalité en ne portant qu'à 10 millions de bouteilles par an la quantité d'eau de seltz et limonades qui se consomment seulement à Paris—il ne s'en faisait que une seule bouteille il y a vingt-cinq ans! C'est ainsi que le développement des sciences et l'industrie apporte dans la société les moyens de donner de nouvelles jouissances à la vie et rend l'existence du plus humble citoyen plus sûre sous un grand nombre de rapports que n'était celle des grands seigneurs qui dominaient nos pères.

L'eau de seltz et les autres boissons gazeuses donnent du ton à l'estomac et par conséquent sont une excellente boisson en toute saison, mais surtout pendant les grandes chaleurs; elles excitent l'appétit et sont d'un grand soulagement pour les personnes dont la digestion se fait péniblement.

L'établissement que nous recommandons est dirigé par M. Decombe et n'a aucun rapport avec ce qui existait il y a un an dans le même local. L'expérience que M. Decombe a acquise dans les principales fabriques d'eau de seltz en France, est un sûr garant que tout ce qui sortira de cet établissement sera irréprochable, tant sous le rapport de la pureté des eaux que par l'exquis des arômes.

Pour se maintenir le patronage des consommateurs MM. Decombe & Cie, ne livreront que ce qu'il y a de meilleur et à des prix très modérés.

Toutes les commandes on peut les faire au conducteur des voitures de l'établissement, au dépôt, chez M. Jh Girard, rue Royale, No 266.
Chez M. Ur. Allard, rue Dumaine, No. 154.
1 mars—1 an

MAISON A LOUER—Une jolie maison basse, située rue du Canal, entre Roman et Prieur, ayant une grande galerie devant et derrière, vestibule, salon et salle à manger, trois chambres à coucher, cuisine, chambre à repasser et deux chambres pour domestiques, cour pavée, puits et citerne. S'adresser sur les lieux, ou à LORNE & FROIS, 14, rue du Canal.

A LOUER—Une maison en briques, située rue Edouard, entre Constance et Annonciation. La dite maison vient d'être complètement réparée. Possession peut être donnée immédiatement. S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO, 17 et 19, rue St-Louis.

A Vendre.
Une petite maison composée de 4 chambres et 2 cabinets, cuisine double, étable et autres dépendances, avec un jardin sur la façade, [illegible] d'arbres. La dite propriété mesure 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, mesure anglaise. S'adresser au No 391 rue Poëtes.

A LOUER
Les trois maisons neuves à deux étages en briques situées à l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, qui viennent d'être terminées, seront louées avec ou sans bail, au choix du locataire.
Ces maisons réunissent toutes les commodités désirables pour les familles, bâtisses à deux étages [illegible] cour pavée, hydrants, citernes, etc. [illegible] le premier étage pour la résidence [illegible]
Possession sera donnée immédiatement. S'adresser à PHILIP WILLMANN, No [illegible] Ste Anne, encoignure Robertson.

A LOUER—Le magasin en briques [illegible] encoignure Fourchon et Lafayette. Possession sera donnée immédiatement. [illegible] J. W. STANTON & Co, Encoignure Magasins et Lafayette.

A LOUER—Pour le premier novembre [illegible] No 12, Exchange Place, occupé maintenant par Robert Mott. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.

A LOUER—A dater du 1er novembre prochain le magasin No 74, rue des Magasins. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville.

A LOUER—Une maison neuve, à étage, située rue des Marais près l'encoignure du Canal. S'adresser à DUBUCH FRERES, rue St-Louis, 77, entre Royale et Bourbon.

MAGASIN A LOUER—Le magasin No 21 Tchoupitoulas, maintenant occupé par les soussignés, livrable le 15 courant. VALETON & Co, 21 Tchoupitoulas.

A LOUER—Possession au 1er novembre prochain. Deux magasins en briques à trois étages [illegible] S'adresser à EMERSON, TOURNE & Co, No 158 rue Tchoupitoulas.

A LOUER—Le premier et le second étages du magasin No 21, rue St-Charles, dernièrement occupés par Kirkman & Bernard. S'adresser à AUG. MOLIER, 90, rue St-Louis.

Etable à Louer.
A LOUER une étable nouvellement bâtie située rue Derbigny, entre Conti et Bienville. Possession sera donnée immédiatement. S'adresser au No 22, rue Conti. 9 oct

A LOUER—*La propriété connue sous le nom de Rafinerie à sucre Washington, située rue Casacalvo, Troisième Municipalité. Possession immédiate.*
CETTE propriété a 126 pieds de face sur 171 pieds de profondeur. Les bâtisses sont en bon ordre et peuvent servir de raffinerie ou être converties en magasin d'entrepôt. Le prix de la location sera modéré si l'on trouve un bon locataire.
S'adresser au No 47, rue Bienville. 14 juin

SANGSUES MECANIQUES,
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, par les conseils de santé, des ministères de la guerre, de la marine et adoptées dans les hôpitaux civils.
LES sangsues mécaniques, exemptes des inconvénients qu'on reproche aux sangsues naturelles, ont sur celles ci de nombreux avantages. Elles pourront être appliquées localement avec plus de précision, retirer autant de sang qu'on en désire. Leur application est moins douloureuse et elles n'inspirent pas le dégoût invincible qu'éprouvent un grand nombre de personnes à la vue des sangsues naturelles. Elles sont aussi plus économiques. L'appareil qui peut durer toujours ne coûtant pas plus qu'une forte application de sangsues.
Chaque appareil est accompagné d'une instruction détaillée.
Des échantillons sont déposés à la librairie de LELIEVRE, 210 rue Royale, ou des ordres seront reçus pour toute quantité.
En vente à la même librairie:
Lettres de St François de Sales
Conférences de Freyssinous.
do de Lacordaire.
Défense du Catholicisme par Freyssinous.
Le pater médité.
L'imitation méditée.
OFFICE DIVIN et un grand assortiment de livres de piété.
Abonnement à l'Illustration, $6 par an
do au Journal des Demoiselles.
do au Journal des Jeunes Filles.
do à l'Echo des Feuilletons, &c.
Commission pour Paris et la Belgique. 16 at

B. TATOUT & CO.,
Importeurs de marchandises de variété, françaises, anglaises, allemandes et du pays.
ANCIENNE MAISON TATOUT FRERES, No. 101, rue de Chartres, encoignure Toulouse. 6 oct

G. W. DUNBAR,
MAGASIN DE CHAUSSURES,
EN GROS,
No. 30, Rue de la Douane.
Nouvelle-Orléans.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co.
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
21fév 47, rue St Louis.

CHS. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS,
Importeurs directs de marchandises françaises.

J. N. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE.

P. H. MONSSEAUX
MARBRIER,
No 218, rue St Louis, et au Vieux Bassin, NOUVELLE-ORLEANS.
Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes descriptions, &c.
Dépôt de CHAUX manufacturée dans les carrières de marbre du cap Girardeau (Missouri).
2 avril—1an

CHAUX pour le sucre—550 barils chaux de marbre en débarquement du Josiah Lawrence, à vendre par P. H. MONSSEAUX, 218, rue St Louis

RIZ DE LA CAROLINE, à vendre par B. VALLS, 37, Commune. 19nov

VIN, EAU DE VIE, &c, en déchargement des navires Hansa et Oscar, de Bordeaux—
60 barriques vin rouge St-Julien;
500 caisses do do
50 barils Cognac, 4me preuve;
15 quarts do 3me preuve J. Augustin.
8 barils do do do
6 do do do 1re preuve, M. Vauthier.
15 quarts de pipes Cognac J. J. Dupuy.
10 barils do do do
150 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte
6 caisses moutarde française.
A vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée.

Champagne.
REÇU par les derniers arrivages et à vendre par le soussigné:
200 paniers vin de Champagne (American Eagle) [illegible] d'envoi et consignation de M. [illegible] de Rheims. FRED. BONIS, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane. 4 déc

CIGARES [illegible]

SALSEPAREILLE
Du Docteur S. P. Townsend.
MERVEILLE DU SIECLE.
CE remède, le plus extraordinaire qui soit au monde, est mis en bouteille d'un litre; [illegible] meilleur marché, plus agréable et supérieur à tous autres, effectue des guérisons sans vomir, sans purger et sans affaiblir.

REMEDE DE PRINTEMPS ET D'ETE.
La grande supériorité de cette Salsepareille sur toutes les autres, c'est qu'elle donne de la force au corps en même temps qu'elle chasse la maladie. Elle purifie le système tout entier, et renouvelle la masse du sang en même temps qu'elle l'épure. C'est dans cette faculté, que ne possède aucun autre remède, qu'est le grand secret de ses succès merveilleux. Depuis cinq ans, ce remède a opéré plus de 100,000 cures, dont au moins 15,000 dans des cas réputés incurables, et a sauvé la vie à plus de
5,000 ENFANTS.
DIX MILLE CAS DE DEBILITE ET FAIBLESSE DANS LE SYSTEME NERVEUX.
La Salsepareille du Dr Townsend rétablit une vigueur permanente dans tout le système, soit qu'il ait été affaibli par l'usage des médecines ou par les excès désordonnés d'une jeunesse passionnée. Ce remède agréable guérit des lassitudes dans les membres, des évanouissements, des prostrations du système nerveux, et enfin de toutes les maladies qui, négligées, conduisent le malade vers cette terrible fin qu'on nomme maladie de poitrine.
Cette Salsepareille est de beaucoup supérieure à toutes les compositions employées pour donner de l'activité au système, de la souplesse aux membres et de la force aux muscles.

MALADIES DE POITRINE GUERIES.
Maladies de Poitrine, Bronchitis, Maladies de Foie, Rhumes, Catharres, Toux, Asthme, Crachements de Sang, Aigreurs, Phtysie, Transpiration de Nuit, Expectorations difficiles ou abondantes, Douleurs de Cotés, etc., etc. ont été, et peuvent être guéries.

CRACHEMENTS DE SANG.
New-York, 28 avril 1847.
Dr. Townsend:—J'ai la conviction la plus complète que je dois la vie à votre salsepareille. Depuis plusieurs années j'avais une toux que rien n'avait pu guérir, et qui ne faisait qu'empirer tous les jours. Ma condition était devenue déplorable; je crachais le sang, j'avais des transpirations la nuit qui m'affaiblissaient de telle sorte, que je croyais en avoir fini avec la vie. Votre salsepareille dont je viens de faire usage a opéré un changement merveilleux. Je suis maintenant capable de vaquer à mes affaires, les crachements de sang ont cessé, et je ne tousse plus. Veuillez accepter ici l'assurance d'une reconnaissance sans bornes.
Tout à vous,
WM. RUSSELL, 65 rue Ste Catharine.

GRAND REMEDE POUR LES FEMMES.
La Salsepareille de Townsend est un remède efficace contre la phthisie pulmonaire dans ses commencemens; la Stérilité, la Leucorrhée ou pertes blanches, la suppression des Menstrues, la débilité générale du système, qu'elle résulte d'irrégularité dans les fonctions, de maladie ou d'accident.
Il est curieux d'étudier les effets de ce remède lorsqu'on l'administre pour combattre la faiblesse ou les défaillances habituelles. L'énergie reparaît chaque jour; l'énervation, cause principale de la stérilité des femmes, disparaît immédiatement.
On n'attend pas de nous, dans des cas d'une nature aussi délicate, la publication de certificats ou de guérisons obtenues; mais cette réserve seule nous empêche d'en mettre au jour plusieurs centaines. Nous avons eu connaissance de plusieurs cas où des femmes, privées d'enfans, sont devenues mères après avoir rétabli leur santé par l'usage de quelques bouteilles de Salsepareille.

AUX MERES ET AUX FEMMES MARIEES.
L'Extrait de Salsepareille est presque souverain contre les maladies des femmes, vers cette époque de la vie que l'on appelle *le temps critique*, son emploi peut prévenir l'une ou l'autre des nombreuses maladies qui menacent alors les femmes. Il n'est pas sans exemple qu'il retarde cette époque de plusieurs années. D'un autre côté, pour les jeunes filles, son usage n'est pas moins favorable en ce qu'il donne au sang plus de vivacité.

REMEDE MERVEILLEUX POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS.
Ce remède est l'un des plus sûrs et des plus efficaces qui ait été découvert pour les femmes en couches. Il donne de la force à la mère et à l'enfant, il prévient les douleurs, augmente et enrichit le lait. Ceux qui ont fait usage, pensent qu'il est indispensable aux femmes en mal d'enfants. Il est extrêmement utile avant et après les couches; il prévient la constipation, les hémoroïdes, les crampes, les enflements de pieds, *tristesses*, battement de cœur, vomissements, douleur de dos et des articulations et hémoragies; il régularise les sécrétions, et égalise la circulation du sang. La grande vertu de ce remède, est dans son infaillibilité et sa délicatesse. Avec lui on peut se passer de toute autre médecine. Un peu d'exercice en plein air, et une nourriture légère, sont les seuls auxiliaires nécessaires pour conserver la santé.

BEAUTÉ ET SANTÉ.
Le blanc, le cosmétique, les savons alcaliques et autres préparations de ce genre dont les femmes font usage pour la figure, altèrent la beauté du teint resserrent les pores de la peau et arrêtent la circulation du sang. Ces belles couleurs de la santé particulières aux femmes et aux fleurs, disparaissent par degrés et sont remplacées par un teint livide et maladif. La libre circulation d'un sang riche et pur vers les extrémités, donne, sans autre secours, ces teintes rosées de la beauté, que tout le monde admire, et que personne ne peut expliquer. Cette beauté est un don de la NATURE et non des POUDRES ET SAVONS. elle ne peut exister sans une libre circulation. Alors même qu'une femme serait blanche comme l'albâtre, si elle met du rouge et du cosmétique, et que son sang soit épais et impur, elle n'est pas belle. Que son teint soit brun ou jaune, si le sang dans son activité déploie ses riches couleurs sur ses joues et donne à ses yeux cette brillante vivacité de la santé, cette femme est fascinante.

OPINION DES MEDECINS.
Le docteur Townsend reçoit journellement des ordres de médecins de toutes les parties de l'Union.
Nous soussignés, médecins de la ville d'Albany, certifions que nous avons en beaucoup de cas prescrit l'Extrait du docteur Townsend, et que nous reconnaissons que c'est une des meilleures préparations de Salsepareille offertes au public.
H. P. PULING, M. D.
J. WILSON, M. D.
R. B. BRIGGS, M. D.
P. E. ELMENDORP, M. D.
Albany, 1er avril 1845

Encouragés par le grand succès et la vente immense de la salsepareille du Docteur Townsend, une foule d'individus employés par nos communs agents, se sont mis à faire de la Salsepareille, des Elixirs, des Vipers, extraits de Yellow Dock, &c. Ils les ont mis généralement dans des bouteilles semblables aux nôtres, et quelques uns ont volé et copié nos avis. Ce sont des imitations sans valeur qu'il faut éviter avec soin.

RUSES DES CHARLATANS.
Que chacun lise ce qui suit avec attention.
Il y a dans toutes les villes, une salsepareille décorée du nom de "Salsepareille du docteur Jacob Townsend," que l'on représente comme la véritable, &c. C'est est faux. Tout en exonérant de toute participation à cette fraude, plusieurs des agents respectables qui vendent cette drogue dans notre pays, nous croyons devoir mettre le public en garde contre la ruse et la mauvaise foi des contrefacteurs, qui ne rougissent pas d'en imposer ainsi à la communauté.
Dans le cours des huit dernières années, le docteur Townsend a dépensé plus de $300,000 pour faire annoncer, dans les papiers publics ou autrement, son inestimable remède qui, dans les Etats-Unis et dans la plus grande partie de l'Univers, a acquis une réputation qui a eu pour résultat une vente immense.
Ce fait a excité la cupidité de quelques hommes sans principes et entr'autres, d'un vieillard nommé Jacob Townsend, qui, depuis plusieurs années fait métier de publier des annonces à bas prix; cet individu s'est adressé à un grand nombre de personnes, leur offrant l'usage de son nom pour la vente de la Salsepareille du docteur Townsend, et citant pour preuves qu'il y avait d'immenses profits à réaliser, les fortes sommes que nous avons dépensées pour frais de publications. Il s'est adressé, entre autres, à M. Charles Watrous, éditeur du *Jamaica Farmer*, qui a méprisé et rejeté son offre. Moins scrupuleux, MM. H. K. Andrews, l'un des anciens propriétaires de l'onguent de McAllister; Ralph Pomeroy, ex-caissier de la banque de Belleville, N. J., qui n'a jamais racheté ses chiffons; John Skillman et William Thompson, sous la raison de "Thompson, Skillman & Co," ont employé cet homme qui les a autorisés à faire usage de son nom, moyennant la modique rétribution hebdomadaire de sept piastres.

AUTRE RUSE.
Nous avons dépensé cinq cents piastres pour faire graver sur acier le portrait du docteur Townsend qui figure sur nos étiquettes, afin de les distinguer des autres et de prévenir toutes méprises.—Aujourd'hui ces hommes font aussi graver sur acier un portrait du vieux docteur Townsend. Que le public soit juge d'un acte semblable, et que chacun se souvienne qu'il n'y a de véritable remède que celui qui porte le nom de S. P. Townsend. La vignette gravée sur acier contient le portrait du docteur Townsend, trois figures de femmes et la façade de notre manufacture. La fausse vignette n'a ni les figures de femmes ni la façade de notre manufacture.

LE DOCTEUR TOWNSEND N'EST PAS MEDECIN.
Ces individus disent aussi que le docteur Townsend n'est pas médecin. Cette assertion est fausse comme les autres; le docteur Townsend a étudié dans les deux meilleures écoles de médecine du pays, et pratiqué depuis plus de quinze ans; il a fait pendant plusieurs années, expériences sur expériences, et a dépensé des sommes énormes pour rendre son remède parfait.
☞ Entr'autres propriétés qui recommandent ce remède à la communauté, il possède surtout celle de ne se détériorer dans aucun climat, sous aucune température; jamais il n'aigrit.
☞ Préparé et à vendre par S. P. TOWNSEND, M. D., 126, rue Fulton, New York.—Les personnes qui désireraient se procurer la véritable salsepareille de S. P. Townsend, dont on a tant eu à se louer ici depuis trois ans, devront s'adresser au SEUL AGENT, pour la Nouvelle-Orléans.
20 août—1an J. WRIGHT & CO, 151, rue de Chartres.

Vermifuge Canadien de J. Winer & Co.
DÉPÔT CHEZ P. A. BERTRAND,
Encoignure Royale et Bienville.
☞ La Louisiane est de tous les pays, celui où l'affection vermineuse revêt les formes les plus variées et les plus graves; et sans vouloir rattacher toutes les maladies de l'enfance à cette cause unique, on peut dire que bien des convulsions, des fièvres intermittentes deviennent mortelles lorsque le médecin s'obstine à la rejeter... il faut donc à tout prix expulser ces vers qui se produisent sans cesse dans le tube digestif, et pour arriver à ce but employer le vermifuge de Winer. C'est le seul qui réunisse les trois qualités suivantes d'être anthelmintique purgatif et tonique. 19 nov.

Sirop de Daphnine,
de P. A. BERTRAND, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.
☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité aussi est-ce d'après de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. En peu de temps on voit ses bons effets se faire sentir et ces maladies s'arrêter dans leur marche aigüe ou chronique. 26 juin

EN déchargement du navire Hansa, de Bordeaux 108 caisses vin rouge St-Estèphe, 10 quarts de pipes extra old Cognac de la marque P F Eyquem, à vendre par V & E MAIGNAN, 19 nov 85 et 87 rue St Louis

VINAIGRE FRANÇAIS—900 barils en débarquement de la barque Mandarin, de Bordeaux, à vendre par O. VALETON & CO, 16nov 25, Tchoupitoulas

HUILE DE LIN—25 barils huile de lin, en magasin et à vendre par NATHAN JARVIS & Co, 24 oct enc. Magasins et Lafayette

Bottes, Souliers et Brodequins—Actuellement en déchargement du navire Emperor et en magasin, un assortiment général de marchandises de ce genre, bien choisies pour la saison actuelle et la prochaine, à vendre par FROST & CO, 24 nov 10, rue des Magasins.

CHAPEAUX et CASQUETTES etc.—Un assortiment général, bien composé, à vendre à bas prix par FROST & CO, 24 nov 10, rue des Magasins.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en débarquement des navires Emperor, Man'lus et Townsend, à vendre par R. G. HOBBS, 26 nov 72, rue de la Douane.

F. A. GONZALES,
Magasin de Fourrage, encoignure Enghien et Casacalvo.
FOIN, maïs, avoine, son, à vendre au plus bas prix du marché 3 nov—3m

SAVON—400 caisses Winchester No 1, [illegible] en déchargement du navire Madison, et à vendre par THOMPSON & LAMPER, 22 nov 5, Vieille Levée

DRAPS—[illegible]

Mme GERBER
A l'honneur de prévenir les dames de la ville et de la campagne qu'elle vient d'ouvrir un nouveau magasin de modes dans l'ancien local de [illegible] rue Royale [illegible] Capotes [illegible] Brunswick [illegible] dames au plus [illegible] modéré.
[illegible] profite de cette occasion pour remercier les personnes qui, pendant dix sept années [illegible] accordé leur confiance, et en sollicite la continuation. C. GERBER.
17 nov—1m 55 St Pierre et 133, rue Royale

Mme FREMINEAU.
Rue Canal, No 119, à côté du Magasin de M. Holmes,
A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle est occupée de l'arrangement de son nouveau magasin, où l'on trouvera tous les articles des modes de la plus haute nouveauté qu'elle vient de recevoir de Paris. Elle fera l'ouverture de son magasin jeudi le 15 novembre et elle invite les dames, et surtout ceux qui l'ont honorée jusqu'ici de leur confiance, de venir voir les nouveaux articles qui sont remarquables par leur goût recherché, leur fraîcheur et leurs qualités supérieures. 10nov—1m
N. B. Les dames sont priées de venir visiter son magasin sans autres lettres d'invitation.

Mme F. FRYER,
Fière du premier rang où l'a placée la confiance des personnes de goût de la Louisiane, parmi les marchands et confectionneurs de nouveautés, jalouse de la conserver et voulant se tenir à la hauteur du progrès de la fashion, vient de faire successivement deux voyages en Europe.
Dans ses recherches, elle a tout mis à contribution; non seulement Paris, où elle a passé l'hyver et qu'elle a étudié dans ses soirées, ses bals et ses spectacles, mais Lyon, St-Etienne, Nancy, Tarrare, St-Quentin, &c., non seulement la France, mais l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Elle ne s'est pas bornée au magasin où tout le monde peut puiser; elle a vu la fabrique et l'atelier; elle a examiné avec une scrupuleuse attention tout ce que l'exposition présentait de nouveau et de remarquable; elle a butiné partout et pris la quintessence de ce qui brillera cet hiver dans les salons de Paris et au printemps prochain sur les promenades de Paris et de Londres. Aussi chercherait-on inutilement ailleurs que dans ses magasins des modèles plus nouveaux et de meilleur genre pour les chapeaux, capotes et coiffures de bal; des qualités supérieures et des dispositions plus heureuses pour les dames que celles de ses soieries, barèges, et robes de bal; en un mot, on trouvera dans ses assortiments la variété, la richesse, la fraîcheur et la perfection des façons.
Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre, mercredi prochain, l'ouverture de son magasin et de son salon de modes, consacrant le peu de jours qui précèdent son ouverture à des préparatifs qui en feront, pour les dames, une occasion bien digne de toute leur attention et qui leur permettront d'apprécier toutes les recherches et les innovations du goût parisien. 27 oct—

Mme. MAUGEY,
ACCOUCHEUSE DE PARIS ET DE LA N.-ORLEANS,
Encoignure Bourbon et Ste-Anne,
A l'honneur d'informer les Dames qu'elle vient de disposer des logements pour recevoir les personnes qui voudraient faire leurs couches chez elle. Les nombreux succès obtenus par Mme MAUGEY dans le traitement des maladies spéciales aux femmes, l'ont décidée à rouvrir son cabinet de consultation de 1 h. à 3 h. de l'après-midi.
La discrétion la plus grande et une guérison certaine sont assurées aux malades. 10oct

Articles en Caoutchouc-métallique patentés.
LES soussignés *agents des manufacturiers*, ont constamment en mains, et sont prêts à recevoir des ordres pour toute espèce d'articles faits en caoutchouc [gomme élastique] d'après la patente de GOODYEAR et autres, tels que: casquettes sacs, guêtres et habillements de tout genre; sacs à dos pour l'armée et la marine; lits soufflés, oreillers, ceintures de sauvetage, couvertures, tentes, sacs à linge et pour fusil, couvertures de voiture, idem à l'usage des hôpitaux, bandes pour les machines à vapeur, les moulins à coton &c., tuyaux et en général tous les articles faits en gomme élastique. Le tout garanti de première qualité, et AUX PRIX DES MANUFACTURES.
—Aussi—
Constamment en mains, un grand assortiment de SELLES, HARNAIS, TRAITS de chevaux et de voitures, outils, &c, &c. à leur entrepôt de selleries, Nos 50 et 52, rue de la Commune, seconde porte après la rue des Magasins, à la Nouvelle-Orléans. SMITH & BROTHER,
13 oct—90 50 et 52, Commune.

Blanchisserie de la Ville.
MRS. H. BARANGER & CO. ont l'honneur de prévenir le public que le 20 courant ils ouvriront une blanchisserie, rue des Remparts, entre les rues St-Louis et Toulouse, maison de M. R. Murphy. Cet établissement avantageusement situé, offrant tous les avantages possibles, permettra de rendre le samedi de chaque semaine le linge donné à blanchir lundi, mardi et mercredi avant midi.
Les personnes possédant des établissements publics, et qui s'abonneront, tels que restaurateurs, coiffeurs, etc. pourront recevoir tous les jours aux heures convenues.
Les prix sont établis comme suit: Pour tout le linge de corps, chemises, chaussettes, mouchoirs, pantalons d'été, draps de lits, jupons, en comptant toutes fois deux petites pièces pour une, 60 cents par douzaine; toutes pièces fines, robes, moustiquaires, rideaux, couvertures, etc., paieront suivant leur qualité et façon, 1/3 environ au-dessous du prix ordinaire établi par les blanchisseuses.
Les personnes qui voudront bien accorder leur confiance à l'établissement sont priées de joindre une note au linge qu'ils remettront à la personne chargée de le prendre; cette note devra contenir le détail du linge, le nom de la personne, de la rue et de la maison où elle demeure.
Toute pièce de linge perdue dans l'établissement sera payée dans la semaine suivante, excepté pour les voyageurs partant immédiatement aux quels elles seront payées.
Les personnes pressées d'avoir leur linge pourront le recevoir dans les 24 heures, en payant toutes fois une piastre par douzaine, excepté pour les grandes pièces qu'elles recevront dans les 48 heures sans payer plus cher.
Il ne sera pas admis moins de 6 pièces à la fois.
NOTA—Que le public soit bien convaincu que le linge sera blanchi et repassé de la même manière que chez les blanchisseuses, tout autre procédé étant mauvais. On pourra s'en assurer soi-même.
Le public en général pourra visiter l'établissement, et des voitures attachées à l'établissement feront spécialement le service pour prendre et remettre le linge à domicile. Les personnes qui voudront n'auront qu'à laisser leur adresse à l'office de dit établissement. 16 nov—90f

SARDINES—54 caisses sardines de 50 1/2 boîtes chaque;
15 caisses sardines de 24 1/2 boites chaque.
13 do do 100 1/4 do do.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co
26nov 17 & 19, rue St-Louis

PETITS POIS—10 caisses petits pois de 24 1/2 boîtes chaque;
16 caisses petits pois de 20 1/2 boites chaque.
A vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
26nov 17 & 19, rue St Louis

HUILE DE BALEINE—5000 galons huile d'hiver épurée et non-épurée, à vendre par J. W. STANTON & Co,
26 nov Encoig. Magasin et Lafayette.

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Labory, venant de Bordeaux—
16 barriques vin rouge Macau Médoc;
60 do do St-Emilion Nos 1, 2, 3 et 4;
15 do do St Julien Médoc;
16 do do Château Margaux;
8 do do Château Laffitte;
52 caisses 12 bout. vin rouge St-Estèphe Médoc.
52 do 12 do do Haut Brion.
53 do 24 1/2 do do do;
54 do 24 1/2 do do St Julien Médoc
25 do 24 1/2 do Château Margaux;
10 barils de 20 gallons eau de vie de Cognac;
4 caisses de 25 paniers anisette de Chauvet;
5 do de 12 cruchons Curaçao;
30 do de 12 bouteilles cerises à l'eau de vie;
4 do de 50 boites sardines de Rodel;
50,000 bouchons courts pour bouteilles;
A vendre par NUMA LACOSTE,
22 nov 147, rue Royale.

DAGUERREOTYPE.
REÇU du Havre, les articles suivants, à vendre en gros seulement.
200 douz. plaques françaises, 1/6 au 30me et 40me.
100 douz. do do 1/4 do do
25 douz. do do 1/2 do do
1 objectif de Noigtlander & John, pour 1/2 plaque.
26 douz. cadres nouveaux modèles, pour 1/6, 1/4 et 1/2 plaques. J. LEVOIS,
23nov 47, rue Chartres, au premier

CHAUX—700 barils de l'Ouest, en magasin et à vendre par E. CHAPMAN.
26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

FOIN—500 balles de l'Est, en magasin et à vendre par E. CHAPMAN,
26 nov 52, rue Tchoupitoulas.

CLOUX—1000 barillets, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28 nov En liquidation, 68, Magasins

MAQUEREAUX—750 barils maquereaux No. 1, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
29nov En liquidation, 68, Magasins

HARENGS—100 caisses, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28nov En liquidation, 68, Magasins

SAUMONS—50 barillets et demi barillets saumons, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28nov En liquidation, 68, des Magasins

CAFE JAVA—200 sacs café Java vieux, du gouvernement, en magasin et à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28 nov En liquidation, 68, Magasins

THE—850 colis thé frais, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28 nov En liquidation, 68, Magasins

SALERATUS—75 barriques et barils, qualité supérieure, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28 nov En liquidation, 68, Magasins

CAFE DE JAVA—200 sacs vieux Java, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28 nov En liquidation, 68, Magasins

VIN DE MALAGA—75 quarts barils Malaga doux et sec, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28nov En liquidation, 68, Magasins

POIVRE ET PIMENT—200 sacs à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28nov En liquidation, 68, Magasins

EAU DE VIE—25 demi pipes, à vendre par H. A. NORCROSS & Co,
28nov En liquidation, 68, Magasins

CAFE—60 sacs café vert de la Havane, en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
28nov 22, Vieille Levée

RIZ—30 tierces riz de la Caroline, à vendre par MITCHEL & MASENDORFF,
24nov 36, rue Poydras.

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.
PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, a sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St. Louis.
22déc—1an

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK,
No 200, Rue du Cirque
No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés.
L. A. GUILLEMAIN,
15 mai—1an Agent

CHARRONNERIE.—Wagons de diverses grandeurs, avec axes en fer et en bois, drays, diverses grandeurs, axes en fer et en bois.
Drays divers grandeurs, do, do,
Roues de charrettes de toutes dimensions et brouettes.
Le tout construit dans la manufacture réputée de Wilson, Childs & Co. à Philadelphie. A vendre par EMERSON, TOURNE & CO.,
19 oct 158, rue Tchoupitoulas.

SARDINES A L'HUILE—1000 boîtes sardines à l'huile, à vendre par LEOPOLD JEANNET,
13 oct 22, rue St Louis

IMPORTATIONS DIRECTES—En magasin et à vendre par les soussignés:
[illegible] barriques vieux vin St Emilion—30 do vin St Julien—150 caisses vin St Julien—150 do vin Côte Rôtie—1000 paniers huile d'olive 24 onces—20 do de 16 onces—50 caisses do do 18 onces—50 do [illegible]—25 do eau verte—50 paniers Champagne—50 barils Oporto—20 do Madère—300 [illegible]—25 caisses savon Castille—10 [illegible]
[illegible] magasin un grand assortiment [illegible]
PAUL JUGE Fils & Co. [illegible] rue St-Louis

Leçons d'Anglais et de Français.
COURS COMPLETS
DANS LES DEUX LANGUES,
PAR
Wm J. JOHNSON & A. LECHIRON,
[illegible] des Négociants,
Dans le bureau [illegible] par la Chambre de Commerce.
Heures: de 5 à 10 P. M.
[illegible]ct—90

PENSIONAT ET EXTERNAT DE DEMOISELLES,
DIRIGÉ PAR
MADAME GRANET,
No 86, rue de la Douane, Nouvelle-Orléans.
TOUTES les branches faisant partie d'une éducation complète et solide, sont enseignées dans cette Institution. Une attention sérieuse est donnée aux études et à la conduite morale et religieuse des élèves. Les conditions sont:

	Par mois.
PENSIONNAIRES	
Audessus de 10 ans	$25 00
Audessous do do	20 00
Demi-pensionnaires,	15 00
EXTERNES.	
Audessus de 10 ans.	10 00
Audessous de do.	8 00
Audessous de 8 ans,	6 00
Piano,	10 00
Harpe,	12 00
Dessin,	6 00
Danse,	6 00
Chant,	10 00

Les langues française et anglaise sont constamment parlées.
Les classes sont ouvertes toute l'année. 3 oct

INSTITUT ST.-LOUIS.
PENSION ET EXTERNAT DE DEMOISELLES DIRIGÉ PAR MME DERON.
Nouvelle Orléans, rue St-Louis, 165, entre Bourgogne et Dauphine.
MR. ET MME DERON, au commencement de cette nouvelle année scolaire (1849—50) invitent respectueusement les parents des jeunes demoiselles à visiter leur institution.—Cette académie qui depuis dix ans a suivi un progrès constant, réunit tous les avantages et toutes les commodités que comporte un établissement de ce genre. Mme Deron s'est efforcée de répondre dignement et fidèlement à la confiance des familles en faisant en sorte de procurer à leurs enfants le plus possible de bien-être moral et physique.
Le local de l'Institut St-Louis est connu à la Nouvelle-Orléans comme l'un des plus beaux, des plus vastes et des plus salubres de la ville. La maison, non atteinte par la dernière inondation, est dans les meilleures conditions pour la santé; elle comprend six classes séparées et parfaitement distribuées. Les dortoirs sont formés de grands et magnifiques appartements où l'air circule avec facilité par de nombreuses ouvertures aux quatre cotés. Il y a pour la récréation des élèves une large cour donnant sur plusieurs jardins, avec un préau très spacieux, à l'abri du soleil et de la pluie.
L'enseignement a lieu à la fois en Anglais et en Français: il comprend tous les degrés d'une éducation vraiment achevée pour les jeunes personnes. L'Institut St-Louis par l'habileté de ses professeurs et par les progrès de ses élèves, rivalise avec les meilleures institutions du Nord et de l'Europe.
L'étude de la langue et de la littérature anglaise y est organisée d'une manière supérieure; trois excellentes institutrices, Américaines ou Anglaises, demeurant dans l'établissement, et un professeur distingué, M. Orton, sont chargés des leçons et des cours en anglais.
Quant à l'enseignement en français, l'association formée par M. et Mme E. Deron, tous les deux décorés des premiers grades de l'Université de France, avec leur frère et leur sœur, tous les deux aussi voués à l'instruction, donne à l'institut St-Louis des moyens puissants pour faire suivre aux élèves les études les plus complètes dans les diverses branches.
M. l'abbé Tholomier continuera à préparer les élèves catholiques à la première communion dans la chapelle de l'institut.
Mme Deron ne donne pas de vacances—les familles peuvent visiter tous les jours l'établissement.
On trouve les prospectus à l'institut et aux librairies. 24 août—

INSTITUTION,
DE Mme. DESRAYAUX.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
(Ancienne Maison de Mme LEIRIS.)
Rue Bourgogne, entre Bienville et Iberville.
Année 1849—50.
LES directeurs de cette institution viennent de nouveau soumettre leurs titres à la confiance des familles, sous le triple rapport de l'hygiène, de l'éducation intellectuelle et de l'éducation morale.
L'établissement possède un beau et vaste local, bâti sur un plan spécial pour un grand pensionnat, et réunissant toutes les conditions de bien être et de salubrité. Depuis les bâtiments, jusqu'à l'avenue des Remparts, s'étendent des jardins, bien ombragés, destinés aux récréations et aux promenades des élèves. Le terrain en a été exhaussé et assaini de manière à offrir en tout temps un emplacement agréable et salubre; et l'acquisition définitive, qui vient d'être faite de ces jardins, assure pour toujours, à l'établissement, les avantages sanitaires qui en résultent. Enfin, en y consacrant les efforts et les résultats de dix années de travail, les Directeurs sont parvenus à former, dans le plus beau quartier de la ville, un établissement vraiment digne de ce nom, et de sa destination.
L'instruction est donnée également en *français* et en *anglais*. elle est variée, complète, et s'étend des premiers éléments jusqu'aux notions développées de la *Littérature* et des *Sciences*.
Le personnel de l'enseignement reste le même, sauf un seul changement, qui a donné lieu d'attacher à l'institution un professeur, (M. F. LIONNET, récemment arrivé de Paris, où il est connu et apprécié de plusieurs hautes notabilités scientifiques et littéraires.
M. LIONNET est appelé, vu le nombre croissant des élèves, à partager l'enseignement des *premières classes* avec M. A. DESRAYAUX qui, de son côté, y consacre tout son temps. Une instruction plus rationnelle et plus forte doit ainsi s'étendre jusqu'à la troisième classe, et devenir une préparation plus intelligente aux études de la première.
L'enseignement supérieur en anglais reste sous la direction de Mme K. DESRAYAUX, chargée de la surveillance et d'éducation, et du Dr. MACAULAY, dont la capacité est généralement connue.
Plusieurs dames, anglaises et françaises, se partagent l'enseignement des degrés secondaires et élémentaires, dans les deux langues.
En tout, un nombreux personnel est attaché à l'établissement, de manière à fournir à tous les emplois, d'enseignement ou de surveillance, des personnes d'une aptitude spéciale.
La musique (piano, harpe, solfège et chant) reste sous la direction commune de Mme DESRAYAUX et de Misses BERNHUBER et PARSONS.
L'éducation religieuse et morale reçoit tous les soins que réclame son importance. *La première communion* surtout est, pour les élèves catholiques, l'objet d'une sollicitude particulière. M. l'abbé LAUGA est, comme les années précédentes, chargé de *l'instruction religieuse*, et à cette instruction se joignent, comme moyens auxiliaires, les habitudes de travail, de régularité et d'ordre, destinées à influer sur la vie entière, en unissant au sentiment religieux la *conscience et la pratique du devoir*.
Le prospectus plus détaillé se trouve chez MM. les Libraires, et à l'Etablissement.
27 sept—1 an.

INSTITUTION
G. BOYER,
148, RUE CONTI, ENTRE DAUPHINE ET BOURGOGNE.
M. G. BOYER, fondateur de cette institution, la plus ancienne de la Nouvelle Orléans, fait un nouvel appel à la confiance des familles.
L'institution, établie dans un quartier central et dans un local vaste et aéré.
Le cours d'études est, à la volonté des parens, aussi complet que possible. Le Manuel du Baccalauréat de France, peut, à quelques modifications près, en donner une idée sommaire. Ces modifications portent principalement sur l'enseignement de la langue anglaise.
L'étude de l'Anglais tient la première ligne du programme, et se trouve, autant que possible, mêlée à toutes les autres études.
Les cours élémentaires sont l'objet d'un soin tout spécial, vu l'influence décisive qu'ils exercent sur le reste de l'instruction.
La discipline, qu'il ne faut pas séparer d'un travail fructueux, ni d'une bonne éducation, est dirigée avec sollicitude. Elle se fonde sur une exigence proportionnée à l'âge et au caractère des élèves, elle est destinée à leur donner une idée exacte de l'ordre et du devoir.
BRANCHES D'INSTRUCTION.
Anglais, Français, Espagnol, Grec, Latin, Mathématiques, Histoire et Géographie, Elements des Sciences Naturelles, Elements des Sciences Philosophiques.
CONDITIONS:
Frais d'études. $6, 8 10 par mois,
Demi pension, 15 "
Pension, payables d'avance et par trimestre, 25 "
Blanchissage et raccommodage, 4 "
Les pensionnaires sont tenus de se munir d'un trousseau suffisant.
NOTA—En général, il n'est pas fait de déduction pour les absences; un mois commencé est dû en entier; les fournitures sont l'objet d'un compte à part.
L'institution est ouverte pour les élèves, de 8 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 4 à 6 heures. 17 juil—1an

INSTITUTION JEFFERSON.
53, *rue Bourbon—Dirigée par J. G. LORD.*
LE plan de cette institution comprend un système d'éducation général et très étendu. Les élèves y sont admis dès six ou sept ans et peuvent y rester jusqu'à ce que leur instruction soit complète ou qu'ils soient préparés pour une profession de leur choix. Ils sont répartis en classes, suivant leurs dispositions et le degré d'avancement qu'ils ont atteint.
Le local est peut-être le plus convenable qu'il y ait en ville, avec de l'espace pour l'exercice et la récréation. On y trouve réunis tous les avantages que peut offrir un établissement formé sur une grande échelle.
Les professeurs sont hommes d'un talent éprouvé. Le bon ordre règne et la plus grande surveillance est exercée sur la conduite et les progrès des élèves.
Pensionnaires, $25 par mois.
Demi-pensionnaires, 16 do
Externes au-dessous de 8 ans, 6 do
en do de 12 ans, 8 do
do au dessus de 12 ans, 10 do
Ces conditions comprennent la pension et l'enseignement des langues anglaise et française, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, les mathématiques, la tenue des livres, &c.
Sont payés à part:
Le Latin ou le Grec, $3 par mois
L'Espagnol, l'Allemand ou le Dessin, 4 do
La musique, 10 do
La danse, 6 do
L'escrime et les exercices militaires, — do
Les classes continuent toute l'année sans interruption. Heures d'étude, de 8 heures et demie jusqu'à 3, et de 4 heures et demie jusqu'à 6.
4sept—1an.

COLLÈGE D'ORLÉANS.
Rue des Ursulines, No. 65, Nouvelle-Orléans.
MM. Kernan et Caboche,
PRINCIPAUX ET PROFESSEURS.
LA quatrième année scolaire de cet établissement commencera le 1er décembre prochain. Il est difficile de trouver un local plus vaste et plus convenable sous tous les rapports. Quant aux études, elles sont solides et appropriées aux besoins du pays. L'enseignement est en même temps moral et intellectuel; il comprend tout ce qui constitue une éducation complète. L'étude de la langue anglaise étant l'objet des soins assidus d'un des chefs de l'établissement, les enfants des familles dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, peuvent acquérir, en peu temps, la connaissance pratique de cette langue. Les résultats justifient cette assertion. La méthode qui est suivie est entièrement fondée sur le raisonnement; l'élève est continuellement sous le coup du pourquoi. La nourriture est saine, très abondante, et assez variée pour satisfaire les familles les plus exigeantes. On fait la plus grande attention à la propreté. Les classes ne sont pas interrompues par des vacances.
Conditions—Pensionnaires de $20 à $25. Demi pensionnaires de $12 à 15. Externes de $4 à 8. Pour plus amples informations, voir le prospectus, qui se trouve au Collège, et chez les principaux libraires de la ville. 8 oct—1an

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 29,
150 caisses curaçao, divers formats;
50 do marasquin do
50 do eau verte estomachique;
50 do absinthe de Versin & Lecoultre;
150 do de diverses marques;
150 paniers guignolet;
100 do anisette, diverses marques;
50 caisses eau de vie de Dantzick;
25 do kirsch-wasser;
50 paniers champagne, diverses marques.
75 futailles cognac do do
30 barils whiskey, diverses qualités, Irish, Monongahela et Bourbon;
25 barils vin blanc;
100 caisses liqueurs communes;
100 do do surfine;
100 do do superfine;
100 do do extrafine, bouteilles gravées;
5 barils peach-brandy;
5 do cherry do
Madère, Porto, Bitter, Peppermint, Anisettes en barils, &c, &c. 6nov

J. U. LAVILLEBEUVRE a transporté son bureau au No 101, rue [illegible]

INSTITUT DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
Polygraphique, Littéraire, Scientifique et Artistique.
L'INSTITUT de la Nouvelle-Orléans a pour but [illegible] de propager et de populariser l'étude et l'enseignement des langues, de la littérature, des sciences et des beaux-arts, [illegible] supérieurs et des cours élémentaires.
Dès le premier décembre, les cours élémentaires seront en pleine activité:
Anglais.—Tous les mardis, jeudis et samedis de 7 à 8 heures du soir;
Français.—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 7 à 8 heures du soir;
Espagnol.—Tous les lundis, mercredis et vendredis de 5 1/2 à 6 1/2 heures du soir;
Italien.—Tous les mardis, jeudis et samedis de 6 à 7 heures du soir;
Allemand.—Tous les mardis, jeudis et samedis de 5 à 6 heures du soir;
Langues mortes (latin et grec)—Tous les lundis, mercredis et vendredis;
Mathématiques—Tous les mardis, jeudis et samedis;
Dessin et Peinture.
Musique vocale.
Musique instrumentale.
Histoire et Géographie.
Prix de chaque cours:
Par mois $6 } payables d'avance.
Par trimestre $15 }
Des cours supérieurs (*Lectures*) seront ouverts dès que la société aura trouvé un local convenable.
L'Institut de la Nouvelle Orléans s'est assuré déjà le concours des professeurs dont les noms suivent:
MM. E. Bance,—L. Dufau,—P. Finck,—B. F. Flanders,—P. A. Giamanchi,—B. J. Gomez.
On prendra des arrangements particuliers avec les élèves qui voudront suivre plusieurs cours.
Le local de l'Institut sera successivement placé sur les confins des 1re et 2de municipalités.
En attendant, on peut s'inscrire pour suivre les cours et prendre de plus amples renseignements au siège momentané de la Société, passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, au Cabinet de Lecture, à toute heure de la journée, mais plus spécialement vers midi et demi ou trois heures P. M. et tous les soirs de 6 à 7 heures.
N. B.—Pour les leçons particulières, soit dans le local de l'Institut, soit dans les familles, soit dans les Collèges de jeunes gens ou Institutions de jeunes demoiselles, on peut s'adresser en toute confiance au siège de la Société. 20 nov—1 an

CHANGEMENT DE DOMICILE.
L'INSTITUTION pour les deux sexes, dirigée par M. et Mme GOUBAULT, sera transférée, le 1er octobre prochain,
POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT,
Rue Toulouse, No 184, entre la rue des Remparts et celle de Bourgogne.
(CLASSE LE SOIR)
Cette Institution, fondée en 1847, est recommandable par les soins intelligens que les Directeurs donnent aux enfans qui leur sont confiés.
Les études s'y font dans les deux langues et ne laissent rien à désirer. Les prix pour les externes ont été réduits à $4 50 et à $7 pour deux élèves de la même famille.
Pensionnaires........ $30 00.
Les parents sont invités à visiter l'établissement et à prendre des informations plus complètes auprès des personnes dont les noms sont mentionnés ci dessous:
Références:
Première Municipalité—M. J. M. Lapeyre, encoignure Douane et Passage de la Bourse.
Deuxième Municipalité—Docteur A. Mercier, 150, rue du Canal.
Troisième Municipalité—A. Dimitri, surintendant des écoles publiques de l'Etat. 2sept—4m

INSTITUTION
DE MLLE. A. LAINÉ.
Pensionnat et Externat de Demoiselles,
RUE ROYALE, 300,
Entre St. Philippe et Ursulines.
CETTE maison d'éducation est ouverte depuis le 5 novembre courant. Le local est vaste, aéré et distribué avec ordre.
Mlle A. Lainé, Directrice de l'Institution, et connue en Louisiane, dans l'enseignement, depuis plus de douze années, a choisi pour coopérer à son œuvre, des professeurs habiles et estimés.
La langue anglaise devenant chaque jour plus indispensable, sera l'objet des soins les plus assidus de la part des professeurs chargés de l'enseigner. Les classes générales de français seront faites par Mlle A. Lainé.
Toutes les branches de l'enseignement seront également bien conduites et scrupuleusement surveillées.
La musique, le chant, le dessin et la peinture seront enseignés par des dames spécialement attachées à l'Institution.
L'instruction religieuse sera dirigée avec la plus sévère attention. Un ecclésiastique approuvé par Mgr l'Evêque aura cette direction importante.
Mlle A. Lainé invite les familles à vouloir bien visiter son établissement, pour qu'elles se rendent compte par elles mêmes des soins apportés, à l'avance, au bien-être général des élèves qui lui seront confiées. 9nov—6m

BALANCES! BALANCES!!
BALANCES CÉLÈBRES DE DALE, EN FER BATTU, POUR PLATEFORME ET COMPTOIR.
CES balances portatives réunissant la commodité à la justesse sont regardées, dans les Etats du Nord et de l'Est, comme les seules machines qu'on puisse employer avec sécurité pour constater les fortes pesées. Les supports sont fabriqués avec le meilleur acier anglais et garantis.
En employant le double bras, les poids les plus lourds sont pesés par deux poids en cuivre d'une livre chacun, attachés d'une manière permanente aux bras ainsi on est exempté de la nécessité d'avoir une masse de poids en fer toujours encombrant, comme il est obligatoire lorsqu'on emploie les balances à un seul bras.
Ces balances ont obtenu le premier prix pendant huit années successives aux grands concours annuels de l'Institut américain, à New York; de l'Etat de New York; de l'Institut de Franklin, à Philadelphie, de Boston et du grand concours national, à Washington.
Les manufacturiers, déterminés à rendre l'usage de ces balances général dans les Etats du Sud, les ont réduites aux mêmes prix que les balances ordinaires à un seul bras, donnant ainsi à chacun la facilité de se procurer une excellente machine à peser aussi bon marché que les articles ordinaires en usage dans ce pays.
Un assortiment complet, encaissé et prêt à être expédié, à vendre par PRIESTLEY & BEIN,
1fev 89 et 91, rue du Camp

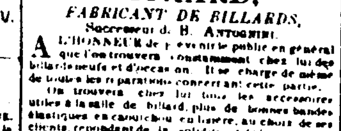

44—4 omit—46.
RICHARD,
FABRICANT DE BILLARDS,
Successeur de B. ANTOGNINI.
A L'HONNEUR de prévenir le public en général que l'on trouvera constamment chez lui des billards neufs et d'occasion. Il se charge de même de toutes les réparations concernant cette partie.
On trouvera chez lui tous les accessoires utiles à la salle de billard, plus de bonnes bandes élastiques en caoutchouc ou laiterie, au choix de ses clients, répondant de la solidité et de la régularité de son ouvrage.
Il fait et accepte toutes commandes pour la ville et la campagne.
Ayant une patente pour les fourneaux économiques, on trouvera à son magasin au choix des clients et à différents prix, de fourneaux de diverses grandeurs ainsi que les accessoires nécessaires à la cuisine.

STRAHLE
Fabricant de Billards,
Encoignure Moreau, No 1, et rue de la Paix, No 12,
A l'honneur de prévenir le Public qu'on trouvera chez lui des Billards en tout genre et en tout ce qui concerne généralement la partie du billard.
Il échange les vieux billards et se charge de toute espèce de réparation tant en ville qu'à la campagne, à un prix modéré. Ses ouvrages sont garantis.
Les personnes qui voudront bien l'honorer leur confiance peuvent être assurées qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour les satisfaire.
15jan—1an

Fabricant de Fourneaux Economiques.
CLAVEZ & Co,
Rue de Chartres, 135, entre Toulouse et St-Louis
ON trouvera dans leur magasin de toutes grandeurs, de fourneaux portatifs, et tous les ustensiles nécessaires à la cuisine, à des prix très modérés. 11 août

A vendre par le soussigné.
EN débarquement des navires Convoy et Mehemet Ali, venant de Marseille:
30 barriques vin rouge Bergasse;
80 barriques vin rouge Bihford;
300 paniers d'huile de James Flagniol.
G. M. LUCAS,
22 nov—1m 20, rue Bienville.

EAU DE VIE—10 1/2 et 30 1/4 A. L. Bieville;
do do 10 1/2, 23 1/4 et 25 1/4, J. Errand;
do do 9 1/4 J. J. Durand, 1840;
do do 10 1/2, 23 1/4 A. de Mondore,
do do 6 1/4 Jean-Louis, 1795;
do do 5 1/2, 10 1/4 Jean-Louis, 1811;
do do 10 1/2, 40 1/4 J. Durand & Co, La Rochelle;
do do 10 1/2, 10 1/4 Magiory, 1834;
do do 15 1/2, 10 1/4 J. Camuzy & Fils.
En débarquement du navire Presto, venant de Bordeaux, et à vendre par J. & J. TARDOS,
3déc 31, Vieille Levée

ABSINTHE—10 caisses absinthe Suisse;
4 caisses sardines, grandes boîtes;
4 do do demi do
4 do do quarts do
En débarquement du navire Presto, venant de Bordeaux, et à vendre par J. & J. TARDOS,
3déc 31, Vieille Levée

Citrons!
200 boîtes citrons, reçues et à vendre par BERNARD TURPIN, encanteur,
2déc No 20, Vieille-Levée.

HARENGS—20 barils en déchargement du navire Uriel.
CORNICHONS—78 caisses assortis en déchargement du navire Oswego,
CIDRE—30 caisses cidre de champ, 25 caisses pièce, 6 barriques do de Philadelphie.
A vendre par E. J. HART & CO.,
1er dec 79, Tchoupitoulas.

$20 de Récompense.
MON mulâtre nommé LOUIS, âgé d'environ 19 ans, est parti de chez moi samedi, le 17 courant, et n'a pas été vu depuis cette époque. Louis est un esclave créole, parlant français et anglais, taille de 5 pieds 8 pouces, figure agréable. Il est bien connu en ville pour avoir été employé en qualité de porteur de briques à la nouvelle-douane. Il est généralement (passé) comme libre et il est probable qu'il est employé aux travaux de quelques maisons de la ville.
La récompense ci-dessus sera payée à quiconque le logera à la geôle ou le reconduira chez moi. CHS DEBLANC,
29nov 14, rue de la Nouvelle-Douane

DETENUS à la geôle de la paroisse St-Jean-Baptiste, le mulâtre nommé JAMES NECKLESS, se disant appartenir à M. O. Hall, Nouvelle Orléans, rue du Camp, 63,
Aussi—Le nègre nommé MAC, appartenant à John Richardson, du bayou Sarah. Ce nègre porte un bouquet de barbe au menton.
Aussi—JOHN, petit nègre de 40 (le bras droit cassé.) Ce nègre dit appartenir à M— [illegible] il parle avec difficulté en bégayant.
Aussi—Le nègre LEWIS, appartenant à M. Philips, Nouvelle-Orléans, rue du Canal.
Les propriétaires sont priés de retirer ces esclaves conformément à la loi.
Paroisse St Jean-Baptiste, ce 19 novembre 1849.
19 nov AN. LUMINAIS, shérif.

DETENU dans la geôle de la paroisse St-Charles, le nègre JOHN, se disant appartenir à M. James McCray, de la Rivière Rouge; le dit esclave est âgé d'environ 30 ans, et a une cicatrice sur le sourcil gauche et une autre grande cicatrice provenant d'une coupure, sur la jointure du poignet, et porte toute sa barbe, qui est très noire et bien taillée. Le propriétaire est prié de le réclamer conformément à la loi.
Paroisse St Charles, le 5 décembre 1849.
H. ST-MARTIN, Shérif.

BAINS SULFUREUX ET DE VAPEUR.
LE soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il continue à préparer et administrer ces Bains dans le local de sa fabrique [illegible], rue St Louis, No 212, entre les rues Villeré et Robertson.
L'efficacité de ces Bains est déjà connue dans un grand nombre d'affections chroniques de la peau, telles que la gale, le prurigo, les dartres, la teigne, &c, &c. On s'en est servi avec un succès remarquable contre d'autres maladies très souvent rebelles aux ressources de l'art, comme les rhumatismes anciens, la goutte atonique, la paralysie, les scrofules, les engorgements des glandes, du sein, ceux des ganglions lymphatiques et des articulations. Des médecins distingués en font les plus grands éloges et les prescrivent journellement dans les maladies invétérées, qui réclament l'emploi d'un agent sudorifique puissant. Les succès obtenus par cette méthode de traitement sont confirmés par le laps de temps qui s'est écoulé depuis la guérison des malades.
Le soussigné espère que les soins qu'il a mis à satisfaire les personnes qui ont honoré son établissement de leur patronage, lui procureront pour l'avenir la confiance des malades dont le traitement réclame l'application des bains sulfureux ou de vapeur. F. MAUBERRET
18mai—1an

BON VIN en barriques pour familles—Les soussignés offrent à vendre pour l'usage des familles,
40 barriques vieux vin de Seguineau;
10 do Chateau Lafitte;
10 do Cantenac;
150 do Bon ordinaire, St Julien et Montferrand, à vendre par O. VALETON & CO,
4dec 25, rue Tchoupitoulas.

CORNICHONS DU NORD—En débarquement du navire Afghan et de la barque Roscoe, de New York.
150 c. cornichons assortis, en demi-gallon;
150 do do en quarts do
150 do do en pintes do
A vendre par O. VALETON & CO,
4dec 25, rue Tchoupitoulas.

SALAISONS DE MARSEILLE—75 caisses olives Amelaux, 75 do câpres fines; 75 do salaisons assorties; 75 do variantes, à vendre par O. VALETON & Co,
4dec 25, rue Tchoupitoulas

CERISES A L'EAU DE VIE—300 caisses cerises à l'eau de vie, étiquettes riches, à vendre par O. VALETON & Co
4dec 25 rue Tchoupitoulas

MOUTARDE FRANÇAISE—6 caisses de six douzaines moutarde préparée, à vendre par O. VALETON & Co,
4dec 25, rue Tchoupitoulas

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du brick Presto, venant de Bordeaux:
400 barriques vin rouge bon ordinaire.
50 demi barriques vin blanc Haut Sauterne.
1000 caisses vin rouge.
50 caisses vin blanc.
30 quarts de pipe eau de vie 4e preuve.
10 [illegible] do do do
3 dec G. M. LUCAS, 20, rue Bienville.

EN débarquement du navire William, du Havre, 70 caisses de 100 1/2 boîtes sardines, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co,
3 dec 17 & 19 rue St-Louis

SARDINES—50 caisses sardines à l'huile en demi boîtes, en débarquement du navire Ferrière, venant du Havre, et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
1 déc 90, rue de la Douane.

TRUFFES—1 caisse en débarquement du navire Ferrière, et à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
1 déc 90, rue de la Douane.

CIGARES DE LA HAVANE—60 milliers en débarquement du brick Adams Gray, et en magasin, un grand assortiment de $15 à $50 le millier, à vendre par J. N. RICULFI & Co,
1 déc 17, rue de la Commune.

SHERRY et Amontillado de qualité supérieure et d'importation directe, à vendre en quantité à la convenance des acheteurs, par J. N. RICULFI & Co,
1 déc 17, rue de la Commune

LE soussigné aura toujours en main un approvisionnement de sucre en pain et écrasé, de la raffinerie de Belle-Chasse, à vendre par JUAN Y DE EGANA,
1 déc 47, rue Bienville.

VIN DE CHAMPAGNE—50 paniers de Champagne "Perrier brand," en grandes et demi-bouteilles, à vendre par DUNTZE & IKEN,
1er dec enc. Royale et Conti.

VIN DE CHAMPAGNE—30 paniers de Champagne crème de Bouzy, en débarquement du navire Austerlitz, et à vendre par DUNTZE & IKEN,
1er déc Encoig. Royale et Conti.

DIVERS.—Les soussignés ont reçu dernièrement un bon assortiment de cognac, vin rouge et blanc, en caisses et barriques, pâtés truffés, toutes espèces de conserves, moutarde française, anisette, liqueurs espagnoles, fruits au jus, fromage de Gruyère, de Neufchâtel, etc.
A vendre en gros et en détail par DUNTZE & IKEN,
1er déc Encoig. Royale et Conti.

WHISKEY IRLANDAIS—2 poinçons whiskey irlandais, en magasin et à vendre par A. DELAMARE,
17 nov 96, rue St-Louis.

MAYORK—2 pipes Mayork, en magasin et à vendre par A. DELAMARE,
17 nov 96 rue St-Louis

VIN BERGASSE—50 barriques vin de Bergasse, arrivées sur le Mehemet Ali, de Marseille à vendre par A. DELAMARE,
17 nov 96, rue St-Louis

EN débarquement du navire Massachusetts, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
20 barriques vin rouge, bon ordinaire,
20 barils vin blanc.
PAUL JUGE FILS & Co,
3déc 47, rue St-Louis

EN débarquement du navire Ferrière, du Havre, 100 damejeannes de 1, 2 et 3 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
3déc 47, rue St-Louis

COUVERTURES FRANÇAISES—30 balles couvertures françaises de 3 points, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
29nov—15 90 rue de la Douane

EN débarquement du navire Ferrière, du Havre, —3,000 demi boîtes truffes à l'huile.
50 paniers Champagne à vendre par TH BAILLY BLANCHARD & Co,
29nov—15t 90, rue de la Douane

CAFE DE LA HAVANE—33 sacs café en débarquement du brick Salvador, à vendre par RAYMOND CAHUZAC,
6nov 34, Vieille Levée.

Plantation à vendre.
Appartenant à la succession d'Alexander George, décédé.
LA moitié supérieure d'une certaine habitation nommée GRAND COQUILLE, située dans la partie Nord du Lac Pontchartrain, entre le Bayou Bonfouca et la Rivière aux Perles, à l'entrée des Rigolets, dans la paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane. Le dit lot contient environ 10,000 acres de haute terre labourable, pouvant être mise en culture de sucre, coton ou riz. Il y a sur la dite terre une belle forêt, dont la plus grande partie est plantée de chêne vert et sur la rive un banc inépuisable de coquillage.
Si cette propriété n'était pas vendue à l'amiable de ce jour au 25 décembre prochain, elle serait ce jour-là offerte en vente à l'encan, au plus haut enchérisseur par P. E. LAVET.
Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à J. H. ASHBRIDGE, Agent des héritiers

Pharmacie de L. Pinac.
Encoignure Orléans et Dauphine
ON VIENT de recevoir à cette pharmacie le véritable dépôt de l'huile tonique contre la chute des cheveux, préparée par J. Weber, pharmacien, à Paris—Ce cosmétique arrête la chute des cheveux après peu de jours d'usage, et fait revenir les racines quand elles ne sont pas entièrement détruites ou mortes il lisse les cheveux mieux que toutes les huiles, enfin son usage journalier et continu retarde le grisonnement.
Sirop de digitale, préparé par Labelonye.
Teinture purgative de [illegible] par Micque.
Dragées de Lactate de fer de Gelis & Conté.
Pastilles de do do do
Copahine mège, préparée par Joseau.
Cigarettes pulmoniques de Patas, do. de Belladone
Cremote—Billard. Papier Fayard.
Grains de santé du docteur Frank.
Chocolat purgatif de Desbrières.
Copahu ferrugineux du Dr Clarke.
Capsules perfectionnées au baume de copahu de Ch. Accault.
Tissus spongieux pour cataplasmes, &c &c.
Gouttes balsamiques de L. Pinac. 17mai

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.
L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la vieille montagne Mosselmann Zinc à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du fleuve et à la clarifier [illegible] l'eau de source, et garnies du rafraîchisseur à glace, la construction d'un autre appareil s'adaptant dans un puit et évitant l'achat de la glace, une spécialité de couverture en zinc, garantie 20 ans sans réparations, dalles, tuyaux et corniches de toutes formes, évitant les fuites intérieures, chaînes à tabatières et ventilateurs pour toiture, installations de gardes-robes inodores et à effet d'eau, installation de salles de bains, pompes de tous usages et travaux d'ustensiles de ménage, bains de toute formes et baquets, travaux de fantaisie et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux.
Références chez MM. Stark, Day & Stauffer
28 mars

EN débarquement du navire Mandarin de Bordeaux, et à vendre par les soussignés.
15 quarts pipes Cognac E. Debuc 4me preuve;
30 barils vin blanc Haut Sauterne.
FERBOS FRERES,
22 oct encoignure Royale et Dumaine

E. CHAPMAN,
52, *rue Tchoupitoulas (près Poydras.)*
MARCHAND DE GRAINS ET DE FOIN.
LES ORDRES SERONT PROMPTEMENT REMPLIS.
Références:— J. & R. GEDDES, G. A. PYNCHON.
20nov—1an.

Magasin de Fourrage.
LE Soussigné a toujours en main un approvisionnement de Foin, Maïs, Avoine, Son, Grains de blé, Riz de la Caroline, Pois vache, &c., &c.
Il sollicite respectueusement la clientelle des marchands qui ont des ordres à remplir pour la Campagne. E. CHAPMAN,
20nov 52, rue Tchoupitoulas

En magasin et à vendre par le soussigné.
UN joli assortiment de cigares de la Havane des marques "Flor de Cabanas" "[illegible]" "Purros" et "Epoca." LEOPOLD JEANNET,
27 nov 22, rue St-Louis.

CHAUX A SUCRE—300 barils extra Ste Geneviève et autres marques, à vendre en boucauts ou barils, par BLOIS & FORTIER,
20nov 91, rue des Magasins.

CHAUX DE THOMASTON—1600 barriques chaux de Thomaston, en débarquement et à vendre par BLOIS & FORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU ANGLAISES—25,000 briques à feu, de Liverpool, à vendre par BLOIS & FORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

BRIQUES A FEU DE PENSACOLA—30,000 briques à feu de Pensacola, à vendre par BLOIS & FORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

CIMENT—330 barils ciment hydraulique de Newark & Rosendall et Nelson & Brown à vendre par BLOIS & FORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

PLATRE DE PARIS—150 barils plâtre calciné de différentes marques et à vendre par BLOIS & FORTIER,
20nov 91, rue des Magasins

SARDINES A L'HUILE—2500 boîtes et demi boites sardines à l'huile de la marque bien connue "B. Guilhou," en débarquement du navire Buena Vista, venant du Havre, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
4 déc—6 90, rue St-Louis.

VIN ROUGE—10 barriques vin rouge St-Estèphe Médoc, en débarquement du navire Massachusetts, de Bordeaux, à vendre par AUGUSTE MOLIER,
4 déc—6 90, rue St-Louis.

FROMAGE DE GRUYERE—Quarante meules de fromage de Gruyère, d'une qualité supérieure, nouvellement reçues, à vendre par DUNTZE & IKEN,
4déc enc. Royale et Conti

ARRACK—2 pipes d'arrack des Indes orientales, à vendre par gallons et bouteilles, par DUNTZE & IKEN,
4déc Encoignure Royale et Conti.

CACAO—300 sacs, à vendre par THOMPSON & LAMPER,
21 nov 5, Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.
Vente pour règlement de succession.
Maison à l'encoignure du Chemin du Bayou et de la rue Robertson. Terrains vacants sur la rue Robertson.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur
MARDI, 11 décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis,
Cinq lots de terre situés dans l'îlet borné par les rues Chemin du Bayou, Villeré, Esplanade et Robertson, désignés par les Nos 1 à 5 conformément à un plan qui sera exhibé à la vente.
Le lot No 1 mesure 30 pieds 6 pouces de face au Chemin du Bayou, sur une profondeur de 112 pieds et face à la rue Robertson et 60 pieds 6 pouces sur la ligne du fond; ensemble la maison de trois appartements, cabinet, grande galerie, etc., cuisine de trois pièces, etc., cave, etc.
Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur irrégulière d'environ 66 pieds ou plus.
Le lot No. 4 est contigu au lot No 3 et mesure 34 pieds de face, sur une profondeur d'environ 75 pieds.
Le lot No. 5 mesure 24 pieds de face, sur 67 pieds ou plus de profondeur.
Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets portant hypothèque sur les propriétés vendues.
Actes de vente pardevant Jos. Cuvillier, notaire public. 5 dec

Propriétés sur les rues Remparts et Bourgogne avec des actions de la Banque des Citoyens.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
MARDI, 11 décembre 1849, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis—
1o. Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin, mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts, sur une profondeur de 128 pieds, et 29 pieds 10 pouces de face à la rue du Bassin; ensemble les maisons et améliorations qui s'y trouvent ainsi que 65 actions du fond capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane qui y reposent. La maison sur la rue des Remparts porte le No 99.
2o. Un lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Remparts, Toulouse et St-Pierre, mesurant 44 pieds 9 pouces 1 ligne et 2 points de face à la rue Bourgogne, sur une profondeur de 127 pieds, 10 pouces 5 lignes et 6 points, entre lignes parallèles, ensemble les maisons (Nos 185, 187) et les améliorations qui s'y trouvent ainsi que 44 actions du fond capital de la banque des Citoyens qui y reposent. Le tout conformément à un plan maintenant exposé à la Bourse St-Louis.
Conditions—Les acquéreurs des susdites propriétés assumeront les portions des billets pro rata sur actions (stock notes) dus le 1er octobre 1850 à la banque des Citoyens de la Louisiane et renouvelables selon la charte de ladite banque.
Sur la propriété rue Remparts $2,405
do do do Bourgogne, $1,695.
L'acquéreur de la propriété rue Bourgogne assumera outre le paiement d'une rente à cens de $770 due le 1er janvier 1850 en faveur de la ville de la Nouvelle-Orléans et renouvelable en payant 5 pour cent d'intérêt par an. Pour la balance des adjudications, comptant. Les actes de vente par devant H. B. Cenas, notaire public. 5dec

Choix de livres français et italiens.
PAR N. VIGNIÉ.
LUNDI, 10 décembre, 1849, à 10 heures du matin il sera vendu au magasin No 49, rue St Louis, près la rue Royale,
Un grand choix de livres français et italiens.
Des catalogues peuvent être obtenus au bureau de l'encanteur, encoignure Conti et Passage de la Bourse 5déc

Grande vente, sans limite, de 272 lots de terre bien desséchés, et situés derrière les Municipalités Nos 1 et 2, et près du Bayou St Jean.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
SAMEDI, 8 décembre, il sera vendu à midi, sans réserve, à la Bourse St-Louis.
10 lots dans l'îlet No. 143, borné par les rues Canal, Douane, Lopez et Rendon.
24 lots dans l'îlet No 121, borné par les rues Jackson, Palmyre, Rendon et l'Avenue Hagan.
22 lots dans l'îlet No 123, borné par les rues Canal, Douane, Clark et l'Avenue Hagan
20 lots dans l'îlet No 109 borné par les rues Douane, Bienville, Clark et Genois.
2 lots dans l'îlet No. 187, borné par le Bayou St-Jean et les rues St Louis, Toulouse et Clark.
20 lots dans l'îlet No 106, borné par les rues St Louis, Toulouse, Clark et Genois.
10 lots dans l'îlet No. 62, borné par les rues St Louis, Toulouse, Télémaque et Cortez.
64 lots dans les îlets Nos. 84, 85 et 83, bornés par les rues Jackson, Canal, Douane, Bienville, Conti, Cortez et Télémaque.
26 lots dans l'îlet No 79, borné par les rues Douane, Bienville, Cortez et St Jean.
76 lots dans les îlets Nos 61 63 et 64, bornés par les rues Bienville, Conti, St Jean et St Jacques, Douane, Canal et Jackson.
Le tout conformément au plan maintenant déposé au bureau de l'encanteur, et qui sera exposé à la vente.
Conditions—Un quart comptant et le reste à un crédit de 1 et 2 ans, en billets sans endosseurs et garantis par hypothèque spéciale sur les dits lots.
Les actes de vente pardevant Jules Mossy, notaire public, aux frais des acquéreurs.
On pourra se procurer des plans lithographiés.
29nov—8

PROPRIÉTÉ DE VALEUR.
Bâtiment en briques à trois étages, situé à l'encoignure ouest des rues Chartres et St-Louis, connu sous le nom de Café RIALTO, ou PETITE BOURSE.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
SAMEDI 15 décembre 1849, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Louis,
Un terrain de grande valeur, situé à l'encoignure ouest des rues Chartres et St-Louis, mesurant en pied américain 32 pieds de face à la rue de Chartres. 62 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 65 pieds 7 pouces sur la ligne qui le divise de la propriété de M. J. A. Lacroix, et de là courant irrégulièrement vers la ligne du fond de manière à donner à cette dernière ligne qui le divise de la propriété de Mme Louvet 56 pieds et 8 pouces, le tout conformément à un plan déposé au bureau de l'encanteur, et qui sera exhibé à la vente. Ensemble la grande maison en briques, à trois étages, et toutes les améliorations et servitudes apparentes qui en dépendent. La dite propriété est vendue sujette à un bail de $2,400 par an jusqu'au 1er novembre 1850.
Conditions.—Un quart comptant, et le reste à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets sans endossement, tirés par l'acquéreur à son propre ordre et garantis par hypothèque sur la dite propriété. Les bâtisses devront être assurées au moins pour $12,000 et la police d'assurance transférée aux vendeurs. Les loyers seront pour le compte des vendeurs jusqu'à fin de décembre 1er dec

PAR P. E. TRICOU.
IL sera vendu le mercredi 12 décembre 1849, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis.
1o—Un lot de terre désigné par le No 6, d'après un plan dressé le 16 décembre 1846 et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, sous le No 155, le dit lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue des Remparts, entre Conti et Canal, 119 pieds 10 pouces de profondeur du côté plus près de la rue de la Commune et 116 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur du côté au joignant le lot No 9
2o—Deux lots de terre situés derrière cette ville, désignés par les Nos 2 et 3, d'après un plan dressé le 16 décembre 1846 par J. A. de Pouilly et déposé en l'étude de Théodore Guyol, notaire, sous le No 158; les dits lots de terre sont contigus et mesurent chacun 25 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue de la Douane, entre Tremé et Franklin, sur une profondeur de 114 pieds plus ou moins.
Termes et conditions—1/4 comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et assurés par hypothèque jusqu'à parfait paiement; et en cas de non-paiement, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an, depuis leur échéance jusqu'à parfait paiement final.
Les actes de vente pardevant Théodore Guyol, notaire, aux frais des acquéreurs. 1er dec

Grande vente D'ESCLAVES pour opérer un partage entre les héritiers de R. J. Ducros.
IL sera vendu Samedi le 8 décembre 1849, à la Bourse St-Louis, par H. Guinault, encanteur public, les ESCLAVES suivants

1 Ben Candio, 48 ans.	19 Ady, 30 ans.
2 Jeffray, 40 ans.	20 Pouponne, 50 ans.
3 Jackson, 30 ans.	21 Pélacie, mul. 40 ans.
4 Sam, 31 ans.	22 Marie Louise, 10 ans.
5 James, 25 ans.	23 Louise, 18 ans.
6 Horace, 23 ans.	24 Lucy, et son enfant, 24 ans.
7 George, 32 ans.	
8 Jack Martin, 19 ans.	25 Nancy, 33 ans.
9 Beury Campo, 30 ans.	26 Suzanne, 25 ans.
10 William, 16 ans.	27 Fanny, 24 ans.
11 Jean, 17 ans.	28 Félicité, nég. 24 ans.
12 Gilbert, 20 ans.	29 Rosa, 18 ans.
13 Polidor, 20 ans.	30 Rosalie, 16 ans.
14 John, 30 ans.	31 Hortense, 12 ans.
15 Noel, 13 ans.	32 Charité, 30 ans.
16 Jack Babo, 11 ans.	33 Aimée, 11 ans.
17 Peter, 50 ans.	34 César, 5 ans.
18 Henriette et ses 3 enfants, 28 ans.	35 George alias Henry, 16 ans.

Conditions—Un tiers (1/3) comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et portant intérêt de 8 p. 0/0 en cas de non paiement.
NOTA—Parmi ces esclaves, il y en a bon nombre de premier choix, aussi des domestiques, des blanchisseuses, repasseuses, cuisinières, bonnes vendeuses, &c., &c. 21 nov

Cuisines patentées de Barbes.
LES soussignés ayant été nommés par les manufacturiers qui ont obtenu la patente, seuls agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane, informent le public qu'ils viennent de recevoir un grand assortiment de ces cuisines, tant pour bois que pour charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix réduits et à ceux qui pourront le désirer.
Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une prompte cuisson, avec très peu de matière, celui de chauffer autant d'eau que l'on peut en nécessiter pour la cuisine, bains, etc, ayant une bouilloire en cuivre contenant 30 ou 40 gallons qui est placée de manière à recevoir l'eau des WATER-WORKS et la chauffer à mesure que l'on en retire.
Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur magasin, et se convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a jusqu'à ce jour été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.
7août— S MASPEREAU & Co, Rue Condé, No

Huile chimique ou camphine, et Esprit de Gaz.
LES soussignés auront constamment en magasin une grande quantité de camphine de première qualité et qui sera toujours très fraîche, attendu qu'ils viennent de prendre des arrangements avec les fabricans du Nord pour en recevoir toutes les semaines, et qu'ils vendent meilleur marché qu'aucun autre magasin ou détaillants en voiture.
21 nov S. MASPEREAU & Co, No. 22, rue Condé.

Grates—Grates.
HUIT CENTS Grates de toutes les dimensions et de tous genres, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent de les faire poser partout où l'on pourrait le désirer.
19sept S. MASPEREAU & Co, 22, rue Condé.

Poeles et Cuisines.
SEPT CENTS Poêles et Cuisines de tous les genres et de toutes les dimensions, en débarquement et à vendre par les soussignés, qui se chargent aussi de les faire poser.
19sept S. MASPEREAU & Co, 22, rue Condé.

PAPIER FRANÇAIS—5 caisses papier record, français, à vendre par FDO. DE FUENTES & Co,
29 nov 22 Vieille Levée

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment toujours en magasin, des marques les plus renommées, à vendre par
15nov FCO. PUIG Y PUIG, 22, Commune

LIGNE D'OMNIBUS DE LAFAYETTE ET NOUVELLE-ORLEANS.
HART THOMAS & Co, informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:
De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 8 do P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/2 heures P. M.
Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, 3me Municipalité.
Première voiture, à 6 heures A. M.
Dernière do à 7 3/4 h. P. M.
De la rue du Canal:
Première voiture, à 6 1/2 heures A. M.
Dernière do à 8 1/4 heures P. M.
Il n'est pas permis de fumer dans les omnibus [illegible]

VENTES [illegible]
Whiskey — Hams — Axes.
PAR SYKES, HYDE & Co
AUJOURD'HUI, vendredi 7 courant, à midi, il sera vendu sur la Levée vis-à-vis la rue Conti, pour le compte de qui il appartiendra
80 barils whiskey;
4 do huile de lin
2 do [illegible]
[illegible] 7 dec

Farine — Farine
PAR SYKES, HYDE & Co.
AUJOURD'HUI, vendredi 7 courant, à 10 heures, il sera vendu, sur la Levée vis-à-vis la rue Gravier, pour le compte de qui il appartiendra 419 barils farine marques du choix de [illegible] avariés à bord du steamer St Paul.
Conditions—Comptant. 7 dec

PAR J. B. BLACHE, Encanteur.
AUJOURD'HUI vendredi, 7 du courant, il sera vendu, à dix heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 114,
Un bel assortiment de marchandises sèches, immédiatement après un assortiment de casquettes, chemises blanches et linge fait. 7 dec

PAR SYKES, HYDE & CO.
Chapeaux—Chapeaux
VENDREDI, 7 courant, à 10 heures 1/2 il sera vendu à l'encan, dans la salle de vente du No 51, rue des Magasins, au 2me étage,
100 caisses chapeaux à la mode, venant de [illegible] du Nord, et comprenant différents genres et différentes qualités. 5 dec

Jeune domestique, parlant français, anglais et espagnol.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.
VENDREDI 7 décembre 1849, il sera vendu à la Bourse St Louis, à midi,
MARIE, négresse âgée d'environ 15 ans, bonne domestique de maison, blanchisseuse. La dite domestique est garantie des vices et maladies prévues par la loi.
Conditions—comptant. 5 dec

Café—Café.
PAR N. VIGNIÉ, Encanteur
VENDREDI, 7 décembre 1849, à dix heures du matin, il sera vendu au No. 3, rue Lafayette entre les rues Commerce et Levée,
LE FONDS D'UN CAFÉ, consistant en vins, liqueurs, fruits à l'eau de vie, verres, carafes, tables, chaises et l'installation du dit café.
Le tout sera vendu en bloc
Conditions—comptant 5 dec

VENTES A L'ENCAN.
PAR J. B. BLACHE, Encanteur.
IL sera vendu lundi 10 du courant, à 10 heures, à son magasin d'encan, rue de Chartres, No 114,
40 caisses chapeaux assortis. 7 dec

Succession de feu François Charles Georgen.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur
EN vertu d'un ordre de l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans, daté du 4 décembre 1849, j'offrirai en vente publique au No 146, rue Dumaine, entre Dauphine et Bourgogne, mardi 18 décembre, à 10 heures, tous les meubles du défunt, consistant en armoires, lits, tables, chaises, pendules, tapis, porcelaine, argenterie, &c.
AUSSI
Un excellent piano presque neuf
Conditions—Comptant. 7 dec

PAR VALETON & BARNETT Sr.
Encanteurs.
IL sera vendu lundi, à 10 A. M., rue Toulouse, entre Royale et Chartres, le contenu de 250 caisses de jouets d'enfants, objets de fantaisie, divers articles convenables aux marchands détaillants. Cette vente est sans réserve. Conditions—Toute somme au dessous de $100, comptant; au dessus à 60 jours, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 7dec

PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.
Cartonnages pour Etrennes
SAMEDI 8 décembre, à 10 heures à son magasin d'encan, No. 20, Vieille Levée, il sera vendu sans réserve, en lots assortis
4 caisses cartonnages frais et de bon goût
Conditions—comptant. 5dec

Café et Meubles.
PAR CHS MAILLOT.
A. BLACHE, Encanteur
IL sera vendu, samedi 8 du courant, à 11 heures du matin, au No 22, rue Girod
Le fond d'un café
Aussi—Les meubles de la pension au dessus du café.
Conditions — Comptant 6 dec

PAR BONNEVAL & DOMINGON.
Bureau, 54, rue Toulouse
SAMEDI prochain, 8 décembre, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis—
Une maison neuve en bois située au faubourg Tremé, sise sur un terrain de 30 pieds de face, entre les rues Marais et [illegible] sur 8 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur [illegible] côté et 86 pieds 4 pouces et 7 lignes de l'autre d'après un plan fait par Castaing [illegible] à la Bourse
Conditions à la vente.
Acte de vente chez Amédée Ducatel, notaire.
6 dec—3

PAR P. E. TRICOU
IL sera vendu le samedi, 15 décembre 1849 à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis.
16 lots de terre situés dans la Troisième Municipalité, savoir:
Deux lots désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No. 122, compris entre les rues Bagatelle, [illegible]
Huit lots désignés par les Nos [illegible] dans l'îlet No [illegible] compris entre les rues [illegible] Superior.
Six lots désignés par les Nos [illegible] Bagatelle, [illegible]
Le tout conformément à un plan [illegible] de Pouilly, le 30 novembre 1847, [illegible] à la Bourse.
Termes et conditions—Un quart comptant, [illegible] par hypothèque [illegible]
Les actes de vente [illegible] aux frais des acquéreurs.

UN BEL ILET A L'ENCAN—SANS RESERVE.
PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur.
Bureau rue Toulouse, No 59.
SAMEDI prochain, 8 décembre, à midi à la Bourse St Louis, il sera vendu un BEL ILET situé au faubourg Tremé, [illegible] contenant 24 Terrains—[illegible] sera exposé à la Bourse. [illegible] voisinage [illegible] propriétés Audier, Salomon et Cabirac.
Conditions—[illegible]
Les actes de vente [illegible] aux frais des acquéreurs.

FRUITS D'ESPAGNE—Reçus par [illegible] boîtes de fer blanc, à vendre par
15nov FCO. PUIG Y PUIG, 22, Commune

TABAC EN FEUILLE de Kentucky et de [illegible] à vendre par
15nov FCO. PUIG Y PUIG, 22, Commune.

ESSENCE d'anis et de peppermint, à vendre par B. VALLS,
29 nov 37, rue de la Commune.

CACAO de Guayaquil et de Para, à vendre par B. VALLS
29 nov 37, rue de la Commune.

SUCRE BLANC ET JAUNE, de la Havane, à vendre par B. VALLS,
29 nov 37, rue de la Commune

GRAINS pour oiseaux, en barils et demi-barils, à vendre par B. VALLS,
29 nov 37, rue de la Commune

CIGARETTES de la Espanola—11 caisses en débarquement du brick Adams Gray, à vendre par B. VALLS,
29 nov 37, rue de la Commune

NOIR ANIMAL—40,000 livres, Nos. 3, 4 et 5, à vendre chez le soussigné.
15nov J. LEVOIS, 47, rue Chartres

VIN EN BARRIQUES—Dernièrement reçu de Catalogne, à vendre par FCO. PUIG Y PUIG,
15nov 22, rue Commune

COGNAC SUPERIEUR—En barriques, à vendre par FCO. PUIG Y PUIG,
15nov 22, rue Commune

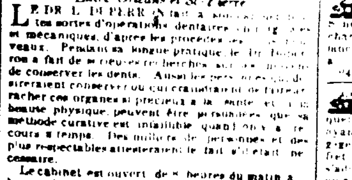

Bourbon 136,
Entre Orléans et St Pierre
LE DR L. DUPERRON fait à son cabinet toutes sortes d'opérations dentaires [illegible] et mécaniques, d'après les procédés les plus nouveaux. Pendant sa longue pratique le Dr Duperron a fait de sérieuses recherches sur les moyens de conserver les dents. Aussi les personnes qui désireraient conserver ou qui craindraient de faire arracher ces organes si précieux à la santé et à la beauté physique, pourront consulter le Dr sur sa méthode curative qui est infaillible quand on y a recours à temps. Des milliers de personnes et des plus respectables attesteraient le fait s'il était nécessaire.
Le cabinet est ouvert de 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi.
Prix modérés 13 juin

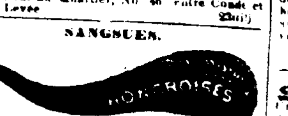

REÇU par le brick Tres de Mayo
3 caisses SANGSUES HONGROISES, les seules aussi placé, à vendre au grand dépôt, rue du Quartier, No. 46. 4 août
96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt général, rue du Quartier, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. 23juil

SANGSUES.

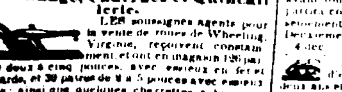

25,000 SANGSUES—Reçues par le navire Quatre Sœurs, venant de Marseille, à vendre en gros et en détail, à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, No. 36, et Casacalvo No 2, aux prix les plus modérés.
4 sept J. P. SOUBIRAN

Charonnage, Charrues et Quincaillerie.

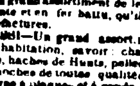

LES soussignés agents pour la vente de roues de Wheeling, Virginie, reçoivent constamment et ont en magasin 126 paires de roues de deux à cinq pouces, avec essieux en fer et brancards, et 30 paires de 2 à 5 pouces avec essieux en bois; ainsi que quelques charrettes à bagasses complètes et deux diables; ils prennent aussi des ordres pour toute espèce de charronnage et les débarquent sur les habitations aux prix de manufacture.
Ils sont aussi agents de Hall et de Ballenger, de Maysville, Kentucky, et ont constamment en magasin un grand assortiment de leurs célèbres charrues, en fonte et en fer battu, qu'ils offrent aux prix des manufactures.
AUSSI—Un grand assortiment de quincaillerie pour habitation, savoir: chaînes, clous coupés et forgés, haches de Hunts, pelles à douille et Irlandaises, pioches de toutes qualités, couteaux à cannes, [illegible] et à gonds, meules, colliers ordinaires en cuir et écorce; corde de Manille et goudronnée; scies de long, pour moulins et passe-partouts, limes de toutes espèces; poulies en fer avec Roue de sept pouces, et un grand assortiment de fer anglais et américain; [illegible]; esprit de térébenthine, mastic, vitres et peintures de toutes qualités.
4mai HOGAN & TURRAUD, 90 Vieille Levée

CAFE de la Havane—28 sacs en débarquement [illegible] à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune.

[illegible]
N. O. 12 novembre 1849.
12 nov—30 L. L. VALETON, M. BARNETT Sr.

VENTES A L'ENCAN.
Vente sans réserve.
Vente de Propriétés de valeur, situées dans la Première Municipalité.
PAR P. E. TRICOU, Encanteur
IL sera vendu le samedi, 22 décembre 1849, et les jours suivants, à midi, à la Bourse de la rue St Louis, les propriétés ci après décrites appartenant à la Première Municipalité, savoir:
[illegible] lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Quartier et le Chemin du Bayou.
Un lot de terre borné par les rues du Quartier, Villeré, Esplanade et Robertson.
Trois lots de terre dans l'îlet borné par les rues Villeré, Tremé, Quartier et Esplanade.
Un lot de terre faisant face au Chemin du Bayou dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Roman et le Chemin du Bayou, ensemble avec les maisons qui s'y trouvent.
Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Derbigny et le Chemin du Bayou
30—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Galvez, le Chemin de la Terre Haute et le Chemin du Bayou.
Quatre lots de terre compris entre les rues Galvez, Hôpital, Quartier et le Chemin de la terre haute.
Deux lots de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Galvez Chemin du Bayou et le Chemin de Mine.
Un lot de terre dans l'îlet compris entre les rues du Quartier, Hôpital, Galvez et le Chemin de Mine.
40—Cinq lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Prieur, St Pierre Roman et la Promenade Carondelet, ensemble les [illegible] qui s'y trouvent.
50—Deux lots de terre dans l'îlet compris entre la Promenade Carondelet et les rues Prieur, [illegible] et Johnson.
60—4 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Derbigny, St Louis, Claiborne et la Promenade Carondelet.
70—Un lot formant l'encoignure nord du Chemin du Bayou et de la rue Claiborne.
Un lot formant l'encoignure nord de la rue de l'Hôpital et de la rue Claiborne
[illegible] lot formant l'encoignure ouest des rues Claiborne et Hôpital.
80—Un lot de terre formant l'encoignure nord des rues St Claude et Quartier, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.
90—Un lot de terre formant l'encoignure nord des rues Ursulines et Claiborne.
2 lots de terre faisant face à la rue Claiborne, entre les rues St Philippe et Ursulines.
100—7 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Conti, Franklin et Bienville.
5 lots de terre dans l'îlet compris entre les rues Conti, Franklin, Bassin et Bienville.
110—Une propriété encoignure nord des rues Ursulines et Prieur.
Propriétés ayant appartenu à M. E. Blanc.
120—6 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 14, 15, 16, de l'îlet No 9, compris entre les rues Bayou, de St Philippe, Ursulines et Troisième.
Termes et conditions—Un quart comptant, et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets garantis par hypothèque, le premier billet sera endossé à la satisfaction du comité des finances, et en cas de non paiement, les dits billets porteront intérêt à raison de 8 p. 0/0 l'an, depuis leur échéance jusqu'à paiement final.
Les actes de vente par devant Joseph Cuvillier, notaire public, aux frais des acquéreurs, ainsi que la mise en possession.
☞ Les plans seront exposés à la Bourse, quelques jours avant la vente. 21 nov

POUR CHAGRES, par la voie de la HAVANE.
Le navire de la malle des E. U. FALCON, du port de 1000 tonnes, lieutenant H. J. Hartstene, commandant, partira pour Chagres avec la malle de la Californie et de l'Orégon, samedi 15 décembre, à 5 heures après midi du bout de la rue St Mary, à Lafayette
Prix du Passage
Pour Chagres dans les salons $90 00
Pour Chagres, cabines basses, $65 00
Pour Chagres, à l'entrepont, nourriture de l'équipage, $45 00
On ne retiendra de cabine qu'autant que le passage en sera payé.
Tous les billets de passage et les ordres pour recevoir du fret seront délivrés au bureau des agents PARADISE, LAWRASON & Co, Agents, 67, rue Gravier.
N. B.—Un médecin est attaché au service du FALCON, et donnera des soins, en sa capacité, aux passagers. 17nov

POUR LES ATTAKAPAS—Le steamer GREY EAGLE, capitaine D. R. Morgan, ayant été entièrement remis à neuf, recommencera ses voyages réguliers [illegible]; il reçoit maintenant son fret vis-à-vis la rue St Louis et partira samedi 8 courant à midi [illegible] Il prend du fret et des passagers pour St Martinville, la Nouvelle-Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, la Baie Berwick, Bayou Bœuf et tous les ports intermédiaires. S'adresser à bord ou à JOHN HALL, 1 Front Levee.

POUR BALISE—Passe du Sud, Fort Jackson et tous les ports intermédiaires.—Le steamer [illegible], capitaine A. Larose, partira de la Nouvelle-Orléans, tous les samedis [illegible] A. M. précises, pour les ports ci-dessus [illegible] à la Balise tous les lundis matin, à 8 heures [illegible]

Pour Pointe à la Hache et toutes les habitations intermédiaires.—Le steamer DE VERNON [illegible] mardis et vendredis, à 10 heures [illegible] Pour fret ou passage, s'adresser à bord [illegible] ou à CHS DE BLANC,
29nov 14, rue de la Nouvelle Douane

MALLE DES ETATS-UNIS.
Pour Bayou Sara, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemines, Donaldsonville et la Côte.
Le magnifique steamboat PRINCESS, capt. Fairchild, partira régulièrement [illegible] à 9 heures A. M. et tous les MERCREDI, à 5 heures P. M. pour les endroits ci-dessus et les ports intermédiaires. [illegible] Pour fret ou passage s'adresser à bord [illegible] ou à OAKEY & HAWKINS, 86, rue Gravier, ou MARTIN GORDON jr, 31 rue Camp.
☞ Le Princess arrivera toujours à Bayou Sara avant le départ des chars. 6 dec

PAQUEBOT REGULIER
Pour St Martinville, la Nouvelle Ibérie, Franklin, Centreville, Pattersonville, Baie Berwick et Bayou Bœuf.
Le steamer neuf et tirant peu d'eau MONROE, capt. W. S. Johnson, partira comme il est dit ci-dessus et tous les ports intermédiaires, vendredi 7 courant à 8 heures P. M. Le Monroe a été frété par MM. McCall et Johnson expressément pour ce voyage. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à DARBY & TREMOULET, 33, Vieille Levée, ou à A. B. BEIN, 24, rue Bienville
5 dec

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New York et la Louisiane.
UN DÉPART PAR SEMAINE.
Cette ligne se compose des navires suivans:
Navire N. B. PALMER, capitaine Robson,
ST-CHARLES, C. Hillard
HERO, C. B. Griffith,
J. G. COSTER, N. F. Dufey,
SOUTHERNER, J. Sullivan,
QUEBEC, G. S. Brewster,
OSWEGO, T. Ingersoll,
CLIFTON, J. B. Ingersoll,
HUDSON, J. G. White,
TORONTO, Gideon Parker.
Les paquebots ci dessus sont bons marcheurs de première classe et commandés par des capitaines expérimentés. Ils seront remorqués en montant et en descendant le fleuve, et partiront régulièrement. Les cabines sont belles et les passagers recevront tous les soins possibles. Ni le capitaine ni les consignataires ne seront responsables d'aucun objet quelle que soit leur valeur ou leur forme, si un connaissement n'a été pris à cet effet. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON, Encoignure Magasins et Lafayette N. O., ou à THS P. STANTON,
27 nov rue South, New-York.

POUR LA HAVANE—Le brick paquebot ADAMS GRAY, capitaine S. Jourdan, ayant déjà la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret, s'adresser MITCHEL & MASENDORFF,
24 nov 36, rue Poydras.

POUR NEW YORK—Ligne de l'Union—Pour partir cette semaine—Le paquebot régulier INDIANA capitaine J. S. Bennett, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à JOHN O. WOODRUFF & Co,
4 dec 104, rue des Magasins.

POUR NEW-YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane—Le navire SOUTHERNER, capitaine Sullivan, a eu grande partie de son chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au bout de la rue St Joseph, ou à J. W. STANTON & Co,
3 dec Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW YORK—Ligne de paquebots de Stanton entre New-York et la Louisiane—Le navire CLIFTON, capitaine J. B. Ingersoll, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargeant, partira dans le courant de cette semaine. Pour le reste du fret [illegible] ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord vis-à-vis la rue St-Joseph ou à J. W. STANTON & Co,
3 dec Encoignure Magasins et Lafayette

POUR NEW-YORK.—Ligne de Paquebots l'Union—Le paquebot régulier [illegible], capt. R. W. Foster, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, 1re Municipalité, ou à JOHN O. WOODRUFF & CO,
15nov 104, rue des Magasins.

POUR LE HAVRE—Passage seulement—Pour partir le 8 courant—Le paquebot régulier EMPEROR, capitaine Pendrick, ayant tout son chargement engagé et chargeant, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage seulement, s'adresser à bord, vis-à-vis la potence 15, Deuxième Municipalité. H. V. BARTER,
4 dec 79, rue de la Commune.

A VENDRE—Une goëlette du port d'environ 44 tonneaux, naviguant depuis deux ans et demi, parfaitement gréée et en bon état. Cette goëlette est convenable pour la navigation du lac. Pour les conditions s'adresser à P. F. COMER & Co,
27 nov Enc. Bienville et Chartres.

Dr. P. BLANCHARD
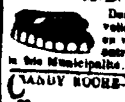
Chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer le public qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans, et qu'il vient d'ouvrir son cabinet, **Rue Royale, No 104**, au premier, entre les rues Conti et St-Louis, vis-à-vis la Banque de l'Etat de la Louisiane. 20 juil—1a

Dr. A. LION
M. D.—DENTISTE.

Des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, n'a qu'un seul office en ville, 77, **rue du Canal**, entre Royale et Bourbon, côté de la 1ère Municipalité. 20juil

CANDY SUCRE—30 caisses, à vendre par E. J. HART & Co, 79 Tchoupitoulas